

PROGRAMME 2019

PROGRAMME D'ACTIVITÉS **PARTENARIAL**

EPURES > ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 MAI 2019



SOMMAIRE

	PROPOS LIMINAIRES	PAGE 4
	LES MISSIONS DU PROGRAMME PARTENARIAL 2019	
	LE SOCLE PARTENARIAL : OBSERVATION ET ANIMATION DU PARTENARIAT	PAGE 7
	LES ÉCHELLES DE COOPÉRATIONS MÉTROPOLITAINES ET RÉGIONALES	PAGE 10
	LA PLANIFICATION ET LES PROJETS TERRITORIAUX	PAGE 12
	LES ÉTUDES ET PROJETS URBAINS	PAGE 13
	LES POLITIQUES THÉMATIQUES	PAGE 14
	L'HABITAT ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL	14
	L'ÉCONOMIE	16
	LES DÉPLACEMENTS	18
	L'ENVIRONNEMENT	18
	LE FONCIER	19
	LES ÉQUIPEMENTS	19
	TABLEAU DU PROGRAMME PARTENARIAL	PAGE 20

PROPOS LIMINAIRES

Le programme d'activité partenarial constitue le cadre d'intervention de l'Agence d'urbanisme autour des questionnements convergents de ses membres et de leurs projets partagés. Adopté chaque année par son Conseil d'Administration, il constitue l'expression de la volonté de travail en commun, sur certains sujets, des membres de l'Agence.

L'AGENCE, UN OUTIL PARTICULIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le rôle de l'Agence d'urbanisme naît d'un constat et d'une volonté :

- le constat que le territoire d'une région urbaine s'organise à partir de décisions de plusieurs autorités qui y exercent des compétences et conduisent des projets qui interagissent avec ceux d'autres collectivités et d'autres partenaires,
- la volonté de différentes collectivités et de l'Etat d'organiser un **partenariat** et une **mutualisation** des moyens et des compétences autour de réflexions à mener et de politiques publiques à préparer.

CE RÔLE PARTENARIAL IMPLIQUE UN REGARD SINGULIER

Il en découle pour l'Agence quatre obligations pour l'exercice de ses activités :

1. Raisonner à plusieurs échelles territoriales en raison des influences ou impacts que les options prises à une échelle auront sur les autres échelles infra ou supra
2. Maintenir un partenariat concret en raison de l'interconnexion très forte entre les différents projets et les différentes institutions
3. Être en capacité de maintenir le dialogue de

son partenariat par la neutralité des approches et la défense de l'intérêt général au bénéfice du territoire

4. Montrer de l'agilité et de la réactivité pour se tenir au plus proche des besoins de ses partenaires.

LE PROGRAMME PARTENARIAL EXPRIME CETTE SPÉCIFICITÉ

Il constitue l'élément central du fonctionnement de l'Agence. Il exprime la synthèse des besoins d'analyse, d'observation, d'information, d'expertise, d'étude, de prospective dont chacun des membres pourra disposer à terme pour définir ses politiques.

Il se décline en deux grandes natures de missions :

- **les missions permanentes** qui constituent le **socle partenarial de l'Agence**. Elles regroupent **l'observation et l'animation du partenariat**.

- **les missions d'accompagnement des politiques publiques : études, projets territoriaux et thématiques, prospective ;** partie variable du programme en fonction des **demandes** et des **besoins** des partenaires. Ces missions sont conduites sur l'année, plus fréquemment de façon pluriannuelle.

L'ensemble de ces missions est mené à différentes échelles de travail :

- régionale et de coopération métropolitaine (réseaux UrbA4 et A2)
- départementale, Sud Loire et échelle communautaire
- communale et infra communale.

Les missions évoquées ci-dessous sont regroupées en 5 chapitres thématiques, reprenant les grands axes d'interventions de l'Agence.

LE CONTEXTE DU PROGRAMME 2019

Le programme partenarial 2019 a été élaboré cette année encore de façon longue et complexe. A la date du Conseil d'Administration de décembre, les missions stabilisées étaient en nette minorité par rapport à celles en construction et/ou arbitrage.

Le programme est aujourd'hui calé, en diminution de 4% par rapport à 2018.



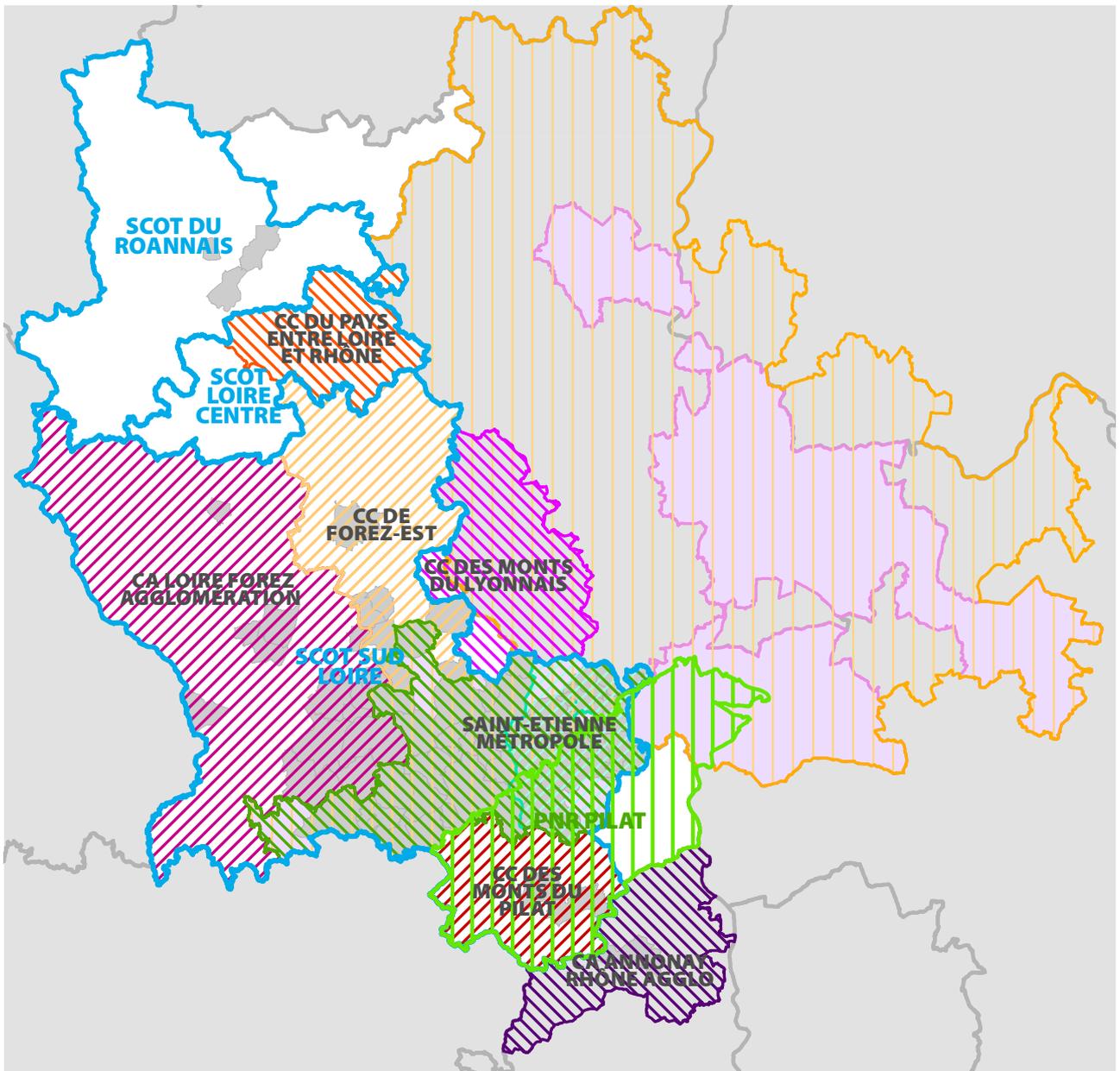
Saint-Just-st-Rambert



Vallée du Gier

LES TERRITOIRES D'INTERVENTION

	EPCI								SMT Société Métropolitaine Société Métropolitaine Société Métropolitaine
	Pôle métropolitain								
	Communes adhérentes								
	EPORA								
									Département
									Scot
									SCOT
									SYEPAR
									SCOT Roannais
									Parc Naturel Régional du Pilat

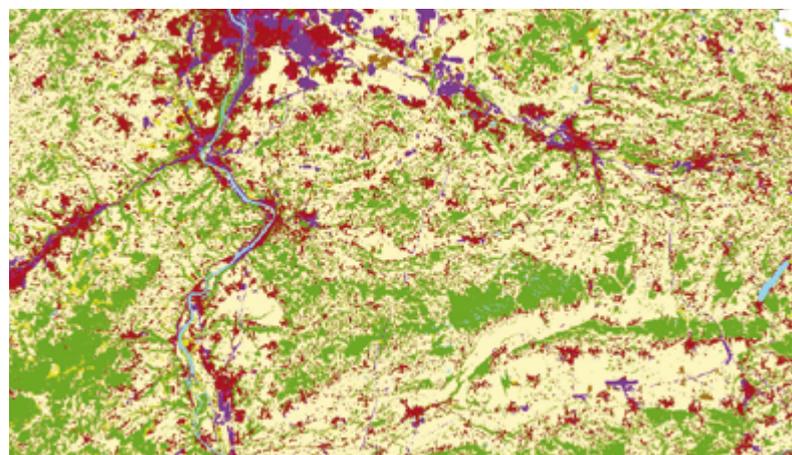
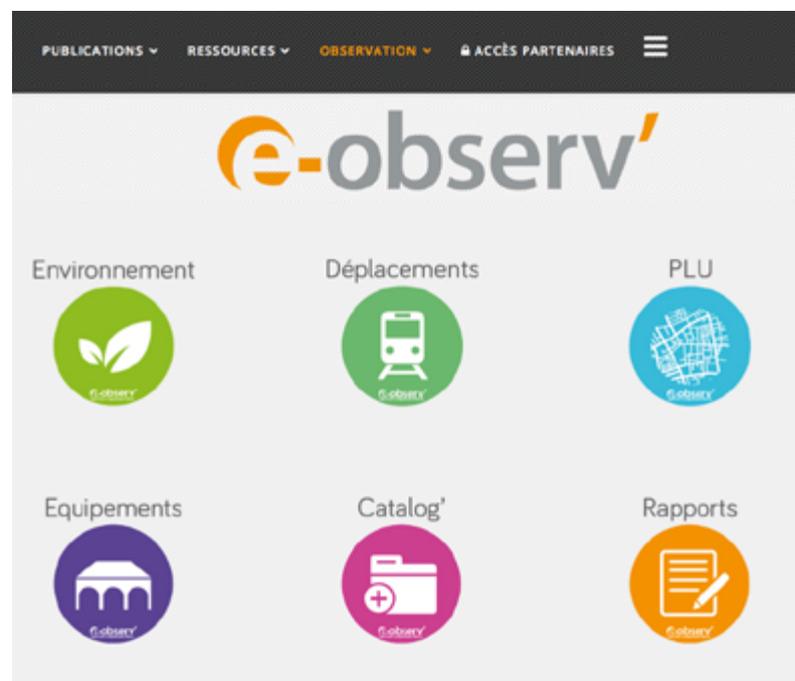


LE SOCLE **PARTENARIAL** :

OBSERVATION ET ANIMATION DU PARTENARIAT

L'observation est un des piliers de l'activité et de la richesse de l'Agence d'urbanisme, par son caractère permanent et sa capitalisation. Outre la **forte mutualisation** liée à l'acquisition et la mise à disposition des données auprès des partenaires, cette connaissance des territoires et des problématiques sociales et urbaines apporte une véritable **valeur ajoutée au partenariat** par les échanges, la mutualisation et les travaux menés dans les observatoires, mais également aux études et interventions de l'Agence par l'apport d'expertise qu'elle constitue. Mais cette capitalisation et mutualisation n'est réellement valable que si ces travaux sont connus, partagés entre les partenaires et qu'ils éclairent la décision politique.

Engagée à la fin de l'année 2015, la réflexion sur le partage de la donnée est au cœur de l'activité d'epures. Que ce soit en réseau, à l'échelle métropolitaine ou locale, le Conseil d'administration de l'Agence a souhaité réaffirmer epures comme centre de ressource territoriale mettant à **disposition ses données** de façon complémentaire aux systèmes existants ou en projet. 2019 sera donc la troisième et dernière année du déploiement du portail de données **e-observ'**. Ce portail permet d'ores et déjà d'accéder à de la donnée, des comparaisons, créer très facilement des cartographies. Epures a mis en place des flux qui mettent automatiquement à jour les systèmes d'information géographique des collectivités partenaires, permettant à ces dernières de ne plus avoir à s'en occuper et permettant une véritable mutualisation entre tous. En 2019, outre la fin de la mise à disposition des données



© SPOT THEMA



Immeuble Carnot, Saint-Etienne



L'Observatoire de l'Habitat

qui le permettent, il sera possible d'obtenir des rapports d'indicateurs permettant aux EPCI de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne, de se comparer avec d'autres EPCI de taille comparable.

Une autre expression de la mutualisation se trouve dans l'outil d'analyse de l'occupation du sol, **spot thema**, acquis grâce à la mutualisation des membres de l'Agence. 2019 est une année de préparation à l'acquisition d'une version 2020 de façon encore une fois mutualisée entre les Agences d'urbanisme régionales. Il est important de rappeler ici l'importance de cette donnée obligatoire dans le cadre des exercices de planification, et essentielle dans de nombreuses autres démarches ou projets.

Le socle commun de la connaissance sera conduit autour de **l'Observatoire de l'habitat**. Cet observatoire tenu depuis 1997 à l'échelle du sud Loire et de la proche Haute-Loire permet aux différents acteurs de l'habitat d'avoir un regard permanent, partagé, des évolutions des différents marchés de l'habitat (neuf, ancien, locatif, social, foncier...). L'observatoire produit une note annuelle qui est restituée lors de la rencontre du 4^e trimestre et organise 2 ou 3 petits déj', lieu de rencontre et de débat des acteurs locaux de l'habitat. Complément indispensable à l'observatoire de l'habitat dont il fournit les éléments sur ce segment,

l'Observatoire de la promotion immobilière est depuis 2014 animé par l'Agence d'urbanisme. Les partenaires de l'Agence ont en effet souhaité qu'elle porte la convention de fourniture de données sur la promotion et la construction neuve. 2019 est la première année d'un nouveau partenariat avec Adéquation, bureau d'études prestataire de l'Agence. Ce nouveau partenariat permettra de continuer à fournir de l'information régulière sur l'activité de la promotion sur notre territoire mais également d'ouvrir de nouvelles perspectives d'échanges voire de collaboration avec les acteurs.

Expérimentation observatoire local des loyers : depuis cinq ans, l'Agence d'urbanisme organise des enquêtes pour connaître les niveaux des loyers privés sur la région stéphanoise. A partir de 2019, l'observatoire passera sur un rythme biennal mais continuera de bénéficier du soutien financier de l'Etat.

Les autres observatoires seront également conduits par l'Agence, avec un comité technique rassemblant l'ensemble des partenaires ou encore des « petits déj' » thématiques, comme **l'observatoire du commerce** ou **l'observatoire de l'économie et de l'emploi** qui comprend, comme chaque année, une note annuelle ainsi qu'une publication trimestrielle sous forme d'un tableau de bord de la conjoncture économique locale.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

MUSÉE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN / ST-PRIEST-EN-JAREZ
MARDI 28 MAI 2019 / 9H30 > 12H



Deux nouvelles offres d'emploi



e-observ' évolue et vous offre de nouvelles fonctionnalités



De l'audace pour nos territoires #Design #Innovation



Observatoire de la démographie - La population 2016 dans la Loire



Les transferts d'établissements...

Les observatoires de l'environnement et des déplacements continueront leurs travaux. L'Agence gère et anime également pour le compte de ses partenaires l'outil de modélisation des déplacements, support technique mutualisé des études transports des partenaires. L'Observatoire des dynamiques démographiques publiera en 2019 des éléments sur la population, sur les différentes formes de calcul de la population par l'INSEE ainsi que sur la jeunesse.

L'observatoire du foncier axera ses travaux plus particulièrement sur l'analyse des marchés fonciers et sur l'évolution de l'occupation du sol. Enfin, l'observatoire des PLU fournira une vision actualisée des documents à une large échelle.

L'animation du partenariat constituera le deuxième axe du socle partenarial de l'Agence. Ces missions visent à renforcer les liens entre l'Agence et ses partenaires, notamment aux moyens de suivis plus réguliers du programme de travail et des échanges plus nombreux. Aujourd'hui, l'effort doit être maintenu mais il doit être accompagné par une intensification de la valorisation des travaux pour donner une plus forte lisibilité aux travaux menés et assurer un meilleur partage de l'information. A ce titre, dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route 2018-2020 fixée par le Conseil d'administration, epures procède à la refonte du site internet et a créé un espace partenaire

afin de leur faciliter l'accès à l'information, aux études finalisées. Cet espace est accessible pour les membres de l'Agence sur simple inscription, depuis le site.

En complément, l'Agence d'urbanisme a une mission de capitalisation et de restitution de la connaissance, notamment à travers le recueil de l'information, son traitement et sa diffusion. Outre la tenue à jour et l'alimentation du site web de l'Agence, la documentation assure l'accueil du public, la mise à disposition de l'information. Elle fournit également une aide technique via la veille et une recherche documentaire et assure une veille informationnelle interne et externe (veille sur l'actualité locale et professionnelle hebdomadaire, collaboration avec l'Agence de Lyon pour la revue de presse métropolitaine...), Cinq outils, retravaillés en 2017, assurent une diffusion régulière aux membres. L'accès à ces outils se fait sur simple demande.

Epures fournit une assistance technique générale, en dehors des missions du programme. Un conseil, une demande, un avis, l'Agence est disponible pour répondre aux besoins des collectivités membres.

Enfin, l'Agence d'urbanisme encadre, avec son homologue lyonnaise, une thèse sur la caractérisation des villes moyennes au sein de l'aire métropolitaine ; sujet d'actualité dans le contexte national que l'on connaît.

LES ÉCHELLES DE **COOPÉRATION** MÉTROPOLITAINES ET RÉGIONALES

Les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Étienne **mutualisent davantage de travaux** pour répondre à leurs partenaires communs, avec l'objectif d'une meilleure prise en compte des **synergies et complémentarités** entre leurs deux systèmes territoriaux, adjacents.

Il s'agit donc de positionner les outils des Agences d'urbanisme dans les processus de coopérations métropolitaines et de proposer par cette collaboration originale, **une ingénierie au service des territoires** et des acteurs de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne.

Les Agences se positionnent également au titre de leur socle d'observation et d'animation des débats locaux sur des sujets d'interface et d'hybridation (en 2018 : dynamiques métropolitaines le 30/03/18, modèle multipolaire le 26/06/18, économie de la diversité le 04/12/18). 2019 verra se poursuivre cette dynamique, vraisemblablement sur le sujet de l'aménagement.

Les deux Agences accompagnent le Pôle Métropolitain dans ses travaux, notamment sur deux volets :

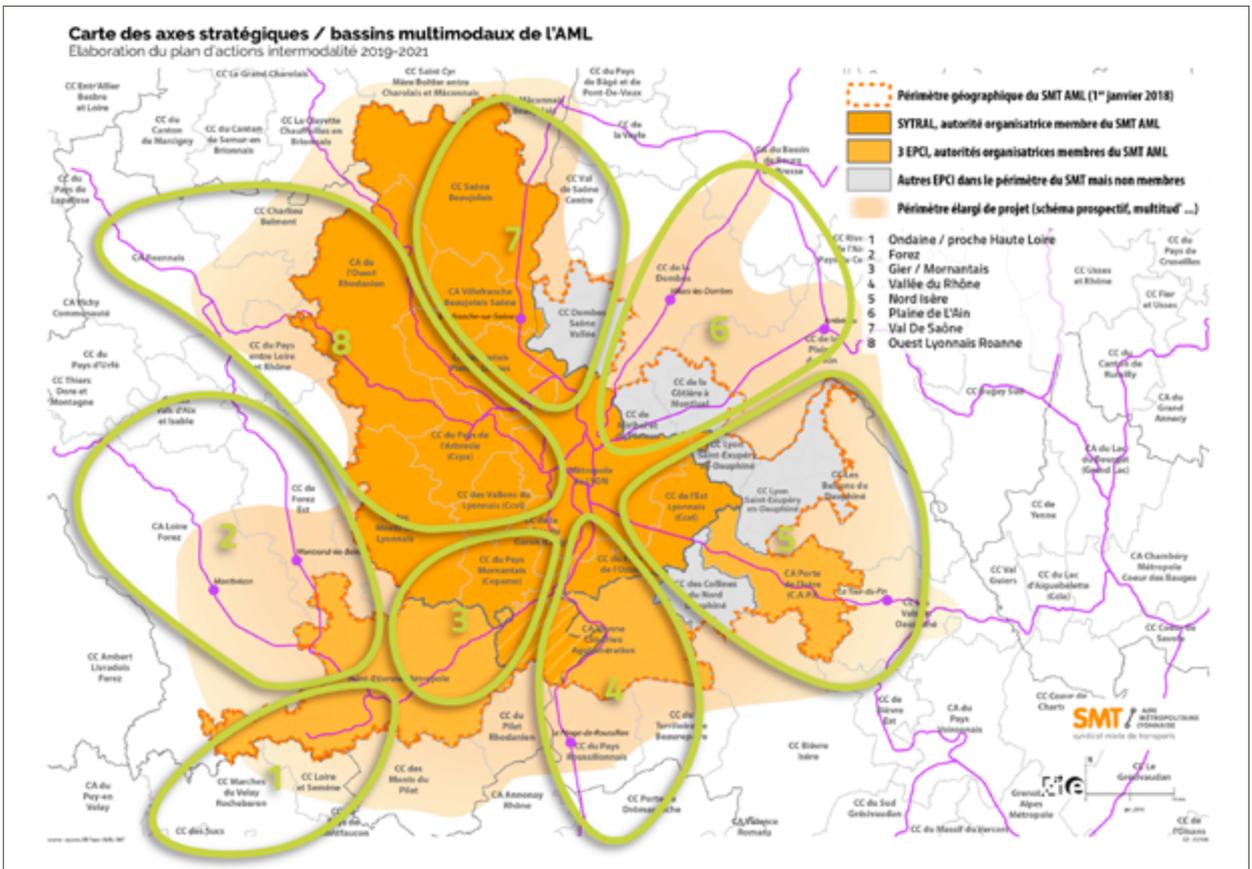
- un volet d'études en lien avec la feuille de route 2018-2020 du Pôle Métropolitain et ses différentes thématiques (**Logistique, Tourisme et Voie verte des confluences**) et ses territoires de projet : **la Vallée du Gier** (finalisation diagnostic-enjeux, préfiguration cadre opérationnel),
- un volet de livrables conséquents visant à participer à la préparation de la feuille de route du Pôle Métropolitain pour la période à venir (2020-2026) : **démographie, ressources-qualité de l'air, attractivité commerciale et nouvelles mobilités**.

Les Agences accompagneront également le Syndicat Métropolitain des Transports sur différents axes :

- Connaître et faire connaître : **connaissance des mobilités et trafics**,
 - Favoriser et simplifier les déplacements du quotidien : **finalisation du plan d'actions intermodalités (PAI)**, tableau de bord T-Libr
 - Sensibiliser à l'impact environnemental et économique et à la connaissance des **nouvelles mobilités** : renouvellement des parcs de matériel des AO, qui concourt à animer et créer des synergies entre les membres du Syndicat.
- Enfin, les Agences continueront à appuyer et éclairer les travaux de l'interscot :
- Mobilités et infrastructures : mutualisation avec le SMT AML sur l'évaluation du modèle d'urbanisation autour des gares (Urbagares), préparation et positionnement dans le **débat sur les infrastructures** (débat NFL)
 - Economie : finalisation de l'expertise sur les **transferts d'établissements**, poursuite du travail de **veille sur l'appareil commercial, bilan de la charte commerce**
 - Planification : mise en œuvre d'une analyse et d'un **avis commun SRADDET**, projections sociodémographiques

Les Agences de Lyon et Saint-Etienne participeront au diagnostic et à la définition des enjeux de la démarche initiée par le Préfet de Région autour des questions **d'amélioration des liaisons Lyon - Saint-Etienne**.

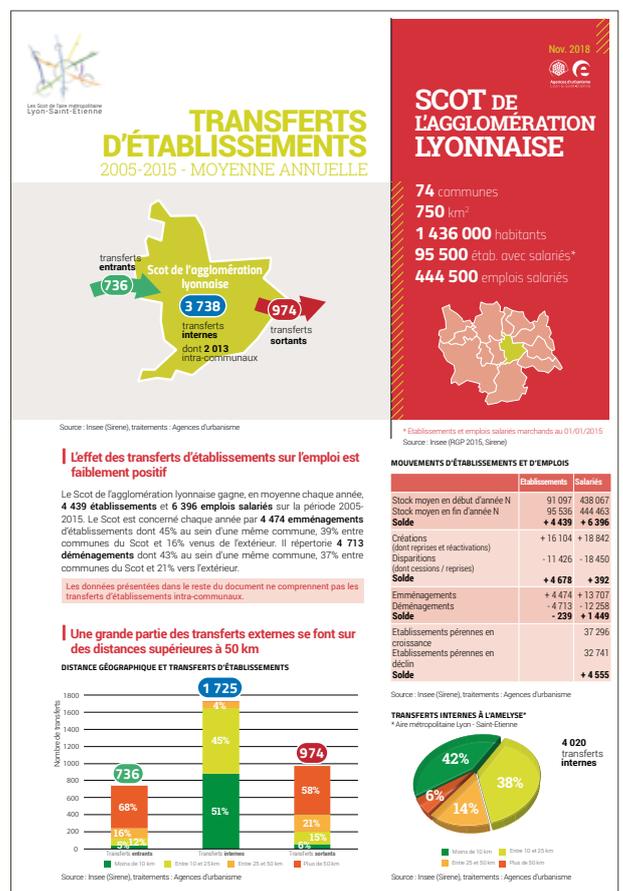
L'Agence poursuivra également ses coopérations avec les trois autres Agences d'Auvergne Rhône-Alpes, au sein du réseau UrbA4, autour des problématiques **d'échelles**



régionales. L'animation du PRSE, notamment des démarches d'urbanisme favorable à la santé sera au cœur des travaux. Les poursuites de l'accompagnement du SRCE, de l'animation du club PLUI ou des ateliers de l'ORHL mobiliseront également les équipes des quatre Agences. La transition énergétique sera également au cœur de l'action du réseau des 4 Agences avec plusieurs actions d'analyses ou acculturation, comme la réflexion sur la rénovation thermique dans les politiques de l'habitat, l'analyse de l'efficacité du BBC à partir de l'expertise d'usage, ou encore des séances d'échange et de partage des pratiques et des méthodologies innovantes avec l'ADEME.

Enfin, le réseau des Agences continuera son accompagnement autour de la constitution d'un atlas régional des paysages et participera à l'élaboration du schéma régional des carrières.

Urba4 accompagnera enfin la constitution d'un outil territorialisé permettant à EPORA de connaître facilement les dynamiques démographiques et de construction des territoires qui le sollicitent.



LA PLANIFICATION ET LES PROJETS TERRITORIAUX

2019 verra la poursuite d'un niveau d'engagement important d'épures en matière de planification puisque **19 procédures de PLU** seront conduites. **4 PLUI** seront également accompagnés par épures. A côté du premier PLUI de la Loire, celui de **Loire Forez agglomération**, pour lequel le projet se finalise, l'Agence accompagne le PLUI de la **COPLER**, lui aussi bien avancé dans sa progression, et celui d'**Annonay Rhône agglo**, sous pilotage de l'Agence d'urbanisme de Lyon. 2019 sera également l'année du lancement du **PLUI de Saint-Etienne Métropole** qu'épures accompagne. Ce PLUI bénéficie de l'expérience capitalisée par l'Agence d'urbanisme antérieurement, des méthodologies testées et de l'effet partenarial des pratiques de l'Agence d'urbanisme.

Le lancement de la révision du **Scot Sud Loire** sur son nouveau périmètre est aussi engagé avec le travail sur le diagnostic, parallèlement à l'évaluation à 6 ans du document opposable qui se finalise.

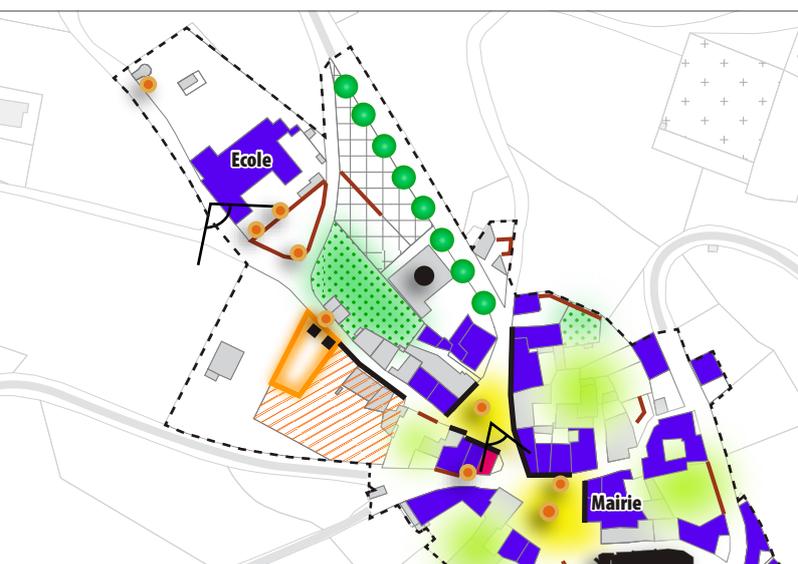
Le **Scot des Monts du lyonnais** pourrait également solliciter les Agences dans le cadre de sa révision. Epures fera plus particulièrement les volets environnement et commerce, à côté de l'Agence de Lyon.

En parallèle, d'autres chantiers seront à conduire, comme la finalisation de la réflexion sur le **contenu modernisé du règlement des PLU/PLUI** ; action engagée en 2017, qui vise à apporter de la connaissance et de l'expertise aux collectivités qui sont confrontées à la recodification du code de l'urbanisme et dont une des valorisations sera **une publication** à destination des membres d'épures. Cette connaissance et expertise dans les démarches de planification, acquises de longue date et éprouvées dans différentes procédures permettra de sensibiliser et éclairer les élus de **Forez Est** sur la question du **PLU intercommunal**.

Comme chaque année, les travaux du **Conseil de développement de Saint Etienne Métropole** continueront à être accompagnés, notamment autour de la saisine sur le développement durable, et d'une future auto saisine.

L'Agence actualisera le **schéma campus** de la Métropole pour l'adapter aux évolutions et dynamiques récentes et lui permettre d'être le cadre de la stratégie de développement des infrastructures universitaires du territoire. L'Agence appuiera également les réflexions préalables à la faisabilité d'une démarche de contractualisation à grande échelle sur le territoire Métropolitain.

Enfin, les connaissances d'épures sur le **patrimoine local**, notamment via la base de données constituée de longue date, seront actualisées et alimenteront différentes démarches, dont le travail préalable de candidature au label Pays d'art et d'histoire.

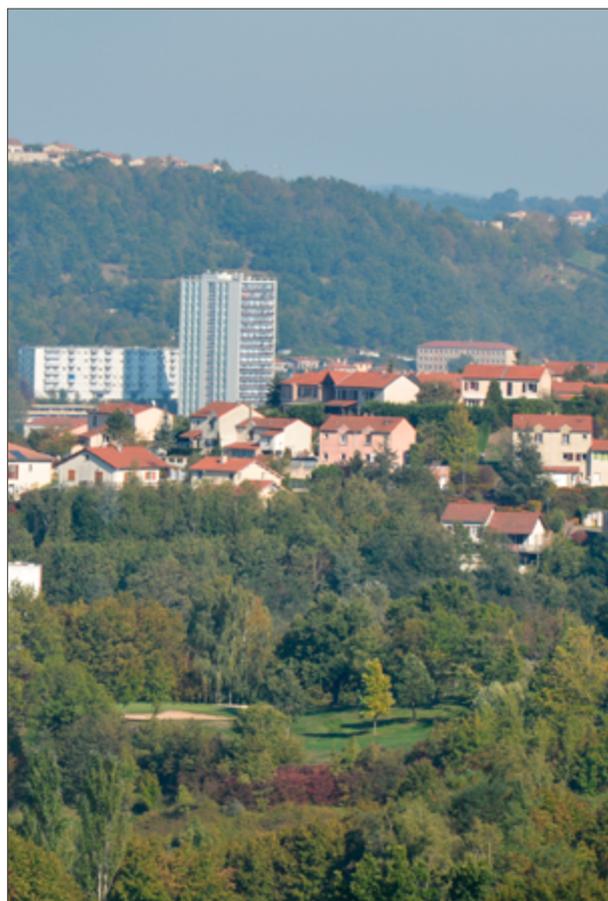


Loire Forez Agglomération

LES ÉTUDES ET PROJETS URBAINS

Les sollicitations d'épures restent cette année encore fortes en matière d'études urbaines. Que ce soit en intervention rapide, très à l'amont des projets ou pour préparer une programmation voire une intervention future, epures accompagne les élus et les partenaires vers la définition des réponses à leurs besoins, dans un cadre réaliste tant techniquement que financièrement. A ce titre, l'Agence interviendra sur différents quartiers stéphanois comme **Montplaisir-Monthieu**, **La Rivière** ou pour étudier les abords des voiries bruyantes dont l'objectif est une approche par la planification sur les améliorations environnementales des **abords de l'A72 et de la RN88**. Epures interviendra également en accompagnement des réflexions sur le prolongement de la **troisième ligne de tramway** ou sur des communes comme **La Grand-Croix**, **Montrond-les-Bains**, **Saint-Galmier**, **Le Chambon-Feugerolles** ou encore **Villars**. D'autres communes pourraient également solliciter epures comme **Saint-Sauveur-en-Rue**, **Belmont sur Loire**, ou encore **Saint-Genest-Malifaux**.

Enfin, l'Agence d'urbanisme appuiera les réflexions de l'EPASE sur les enjeux et les priorités de ses futures interventions.



Villars



La 3^e ligne de tramway

LES POLITIQUES THÉMATIQUES

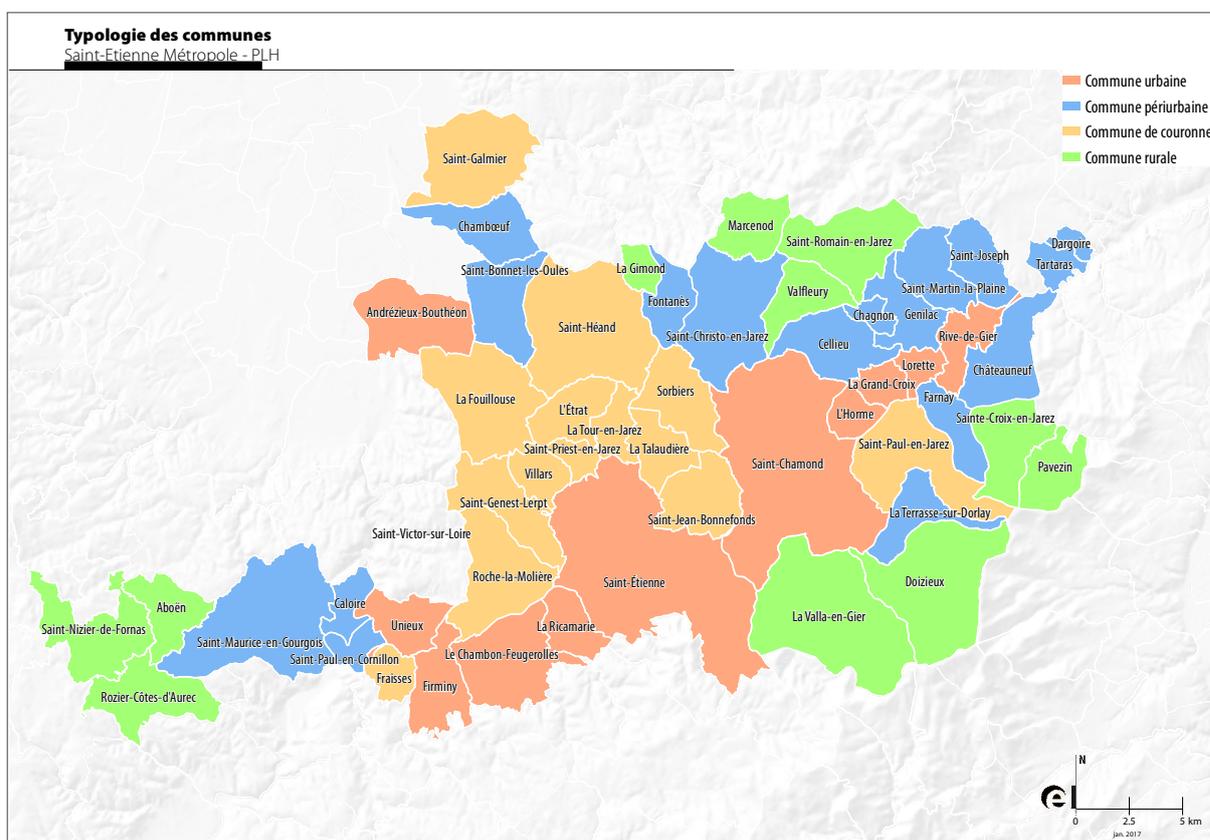


L'HABITAT ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Les missions habitat seront en 2019 fortement centrées sur la finalisation de la révision du **PLH de Forez Est** et celui de **Saint-Etienne Métropole**. L'analyse des **micro-marchés** présents sur le territoire de Loire Forez agglomération, de la **programmation immobilière** sur le territoire de Saint Etienne Métropole, du **logement étudiant**, nouvellement labellisé au niveau national,

seront autant d'analyses complémentaires permettant de mieux cerner les enjeux, les potentialités et le fonctionnement du marché sud ligérien, dont aucun s'accorde sur sa dimension atypique. Epures continuera par ailleurs la publication annuelle pour l'**Observatoire Départemental de l'Habitat**.

La détection et la caractérisation des **copropriétés dégradées** sur les territoires de Loire Forez agglomération et de Métropole seront également lancées. Ces travaux bénéficieront de l'apport méthodologique acquis préalablement sur le territoire de la Métropole, avec l'appui de l'ANAH ; démontrant une nouvelle fois la **dimension partenariale** de l'Agence et la **forte mutualisation de son activité**.

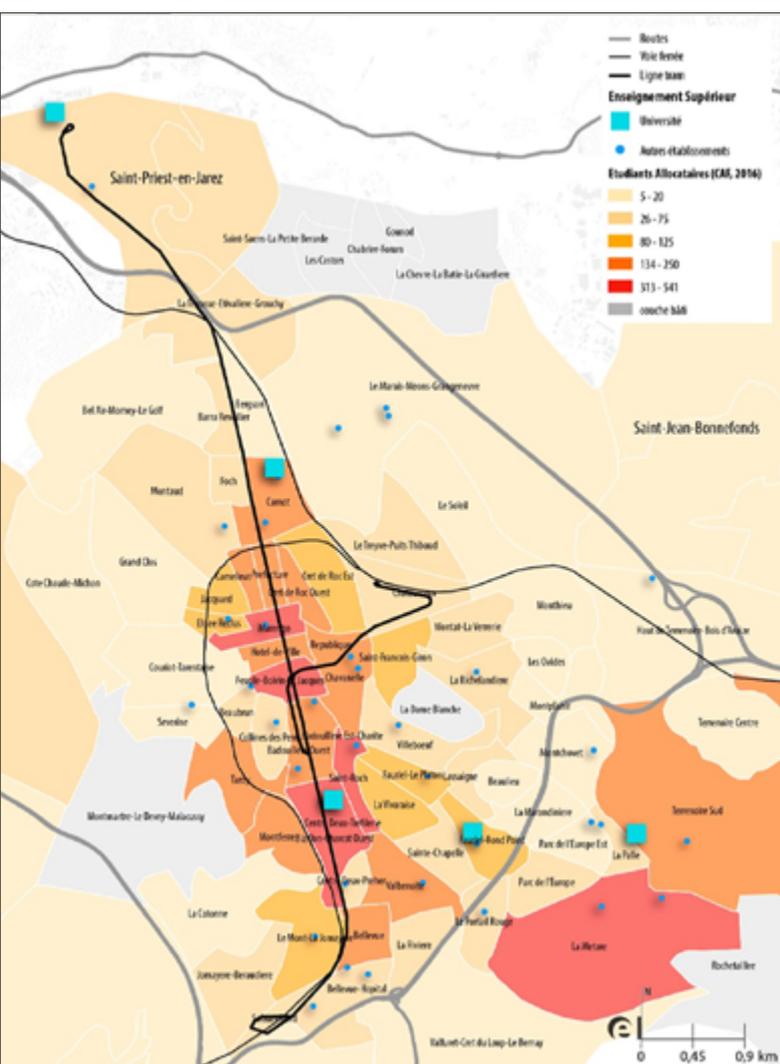


PLH3

L'accompagnement des politiques sociales sera également au programme de l'activité 2019, avec l'**Observatoire Social des Quartiers (SEM)** et ses analyses annuelles sur différentes thématiques, ou le suivi du **dispositif de veille sur les quartiers stéphanois**. Nouvel exemple de la mutualisation des méthodes et des pratiques, avec le suivi de l'emploi sur le quartier en géographie prioritaire de Loire Forez agglomération, démarche qui bénéficie de l'apport méthodologique réalisé antérieurement sur Métropole.



Observatoire Social des Quartiers - Montreynaud



Logements étudiants



Montreynaud - © Ville de Saint-Etienne / Nicolas Robin

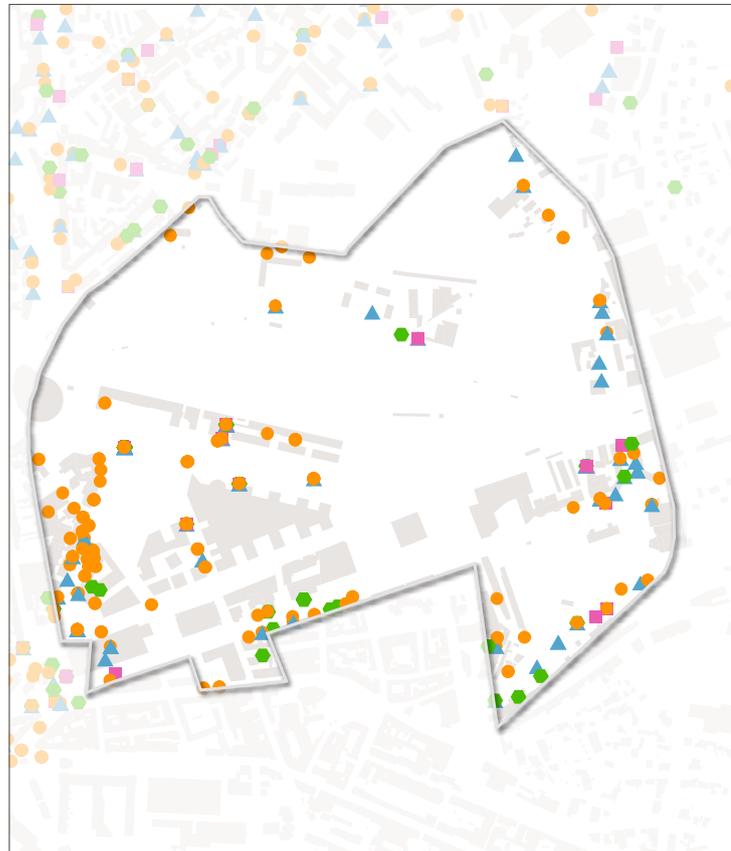
L'ÉCONOMIE

L'Agence continuera son accompagnement de la démarche « **Offre d'accueil des entreprises** » de la Métropole, le **suivi de l'emploi sur les quartiers Epase**, avec une **extension à d'autres quartiers**, la démarche de **suivi des créations d'entreprises** (en partenariat avec la CCI), le **tableau de bord de l'attractivité**, qui, annuellement, fait ressortir 36 indicateurs pertinents pour valoriser le territoire, tout en permettant de comparer le territoire de la Métropole avec 4 autres territoires.

Comme pour d'autres sujets, la mutualisation des méthodes et des pratiques bénéficie aux membres de l'Agence et confirme la dimension partenariale de l'activité d'epures. A ce titre, la démarche sur **l'emploi et la formation** sera lancée sur Loire Forez agglomération.

Epures, engagera enfin deux nouvelles démarches. La première visant à définir une stratégie pour la gestion et le **développement des zones d'activité** sur le territoire de Forez Est. La deuxième concernant l'accompagnement du **schéma d'urbanisme commercial** de Métropole, en partenariat avec la CCI.

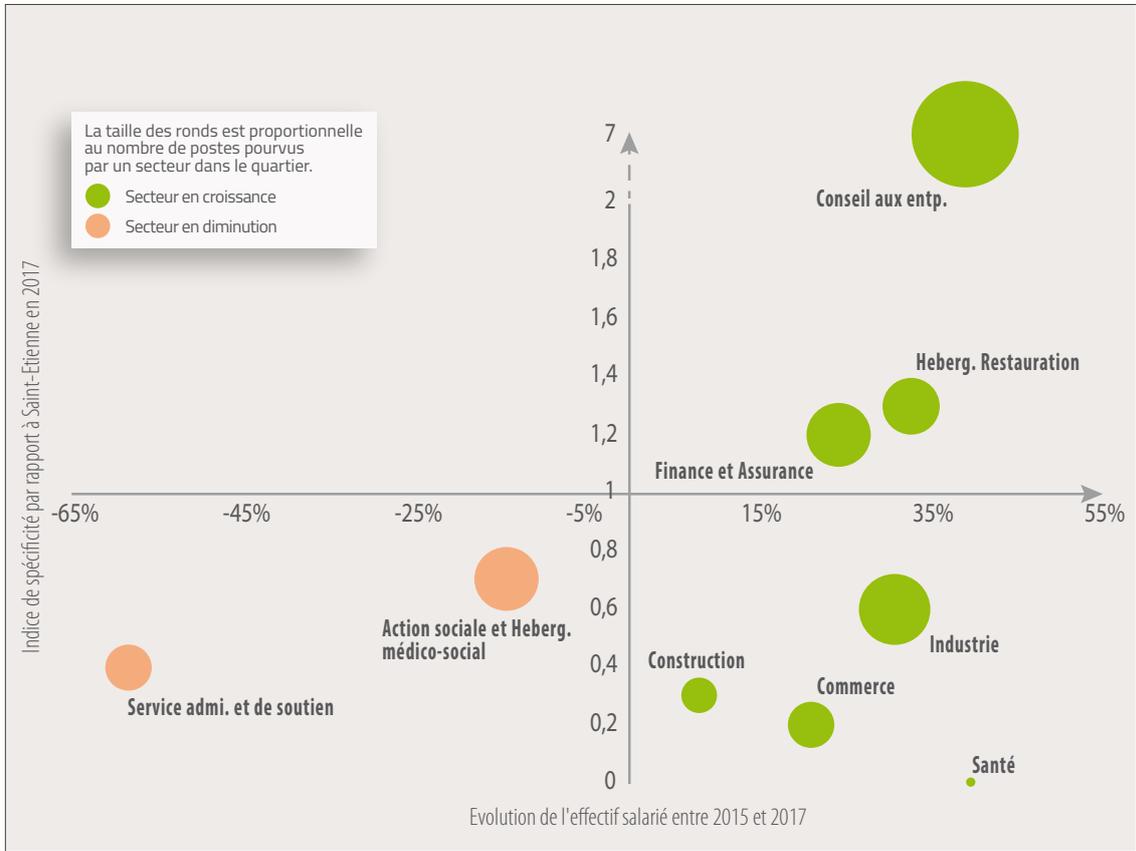
Enfin, l'Agence initiera la construction de la **toile industrielle** de Saint Etienne Métropole ; exercice qui permet de connaître le niveau de relation et d'interdépendance des différents acteurs industriels du territoire, permettant ainsi de devenir un outil de connaissance et de pilotage de la politique industrielle locale.



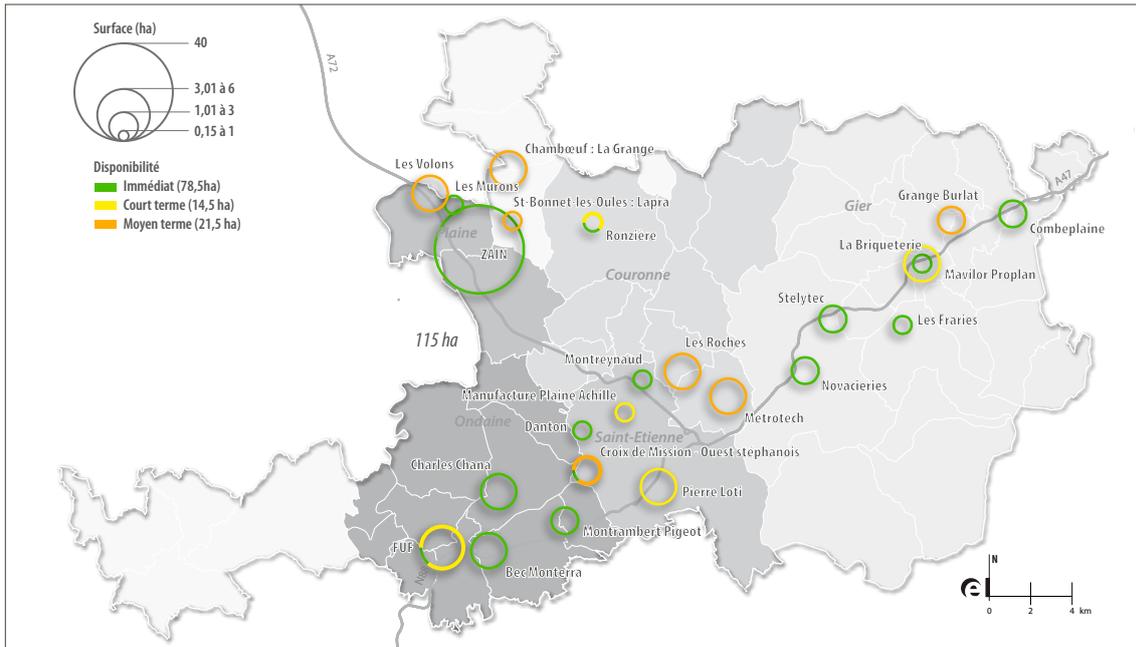
Indicateurs éco - quartiers Epase / Châteaureux



Quartier de Châteaureux



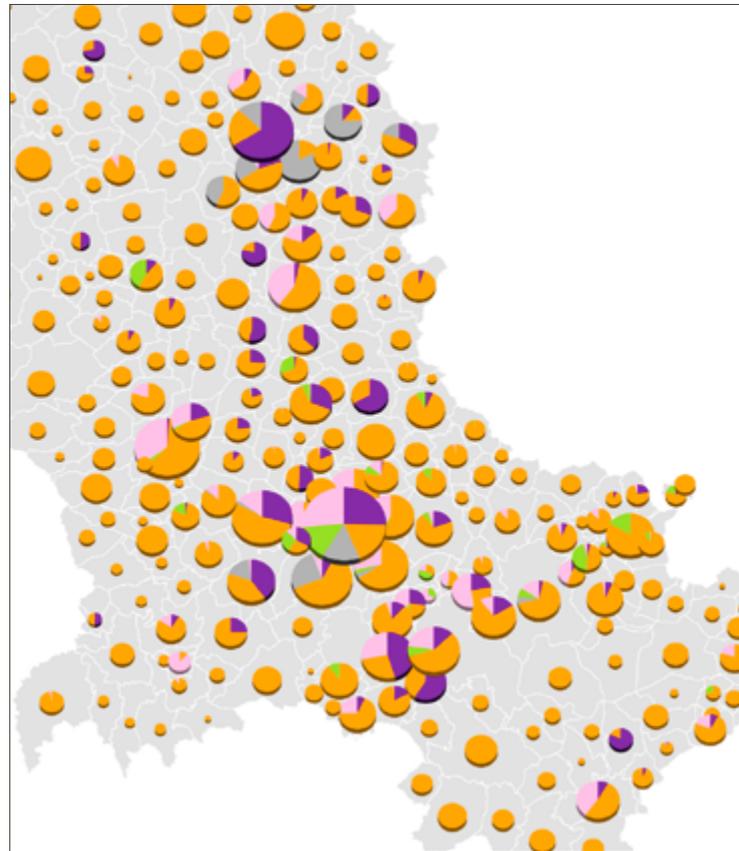
Indicateurs éco - quartiers Epase / Châteaucreux



Offre d'accueil des entreprises

LE FONCIER

En 2019, epures continuera à accompagner la **politique foncière d'EPORA**, tant au niveau local sur la question des PLUI. L'Agence continuera son expérimentation méthodologique pour la détection de **gisements fonciers à vocation économique** en tissu constitué et elle l'étendra aux **gisements fonciers pour l'habitat** ; en focalisant dans un premier temps les polarités du Scot Sud Loire.



Surfaces artificialisées

LES ÉQUIPEMENTS

L'analyse de l'**accueil des enfants et adolescents** sur le territoire de Loire Forez agglomération, sera lancée, confirmant l'expertise d'epures en matière de traitement et d'analyse de la donnée territorialisée.



© FOREZ EST

Suite ou Nouv étude	Prog 2019 (financement)	Prog 2019 (jours)	%	Etat	SEM	Loire Forez Agglo	Forez Est Rhône agglo	Cozier	Pole metrop	SMT	Départ Loire	Scot Loire Centre	Scot Roannais	CC Monts Lyonnais	Ville St- Etienne	Commune s	Monts Pilat/ PNR	EPORA	EPASE	ADENE	Autres : univ, CHU ARS, CC...
S 00/180	A2 SMT NOUVELLES MOBILITES / ENERGIES	3																			
S 00/183	URBA4 DREAL FONCIER ET MOBILITE	0																			
N 00/184	URBA4 ADEME PRACTIQUES ET METHODOLOGIE	7																			
N 00/185	A2 PM IS EVALUATION URBA GARES	17																			
N 00/186	A2 SMT WEB SIG ET INDICATEURS	40																			
N 00/187	A2 SMT CHALANDESE DES GARES	12																			
N 00/188	A2 IS DEBAT NOEUD FERROVIAIRE LYONNAIS	5																			
N 00/189	A2 - INTER-SCOT AVIS SRADDET	12																			
N 00/190	A2 DREAL MOBILITE LYON SAINT-ETIENNE	55																			
N 00/191	A2 POLE METROPOLITAIN QUALITE DE L'AIR	20																			
N 00/192	A2 POLE METROPOLITAIN DEMOGRAPHIE	20																			
N 00/193	A2 POLE METROPOLITAIN DEVELOPPEMENT COMMERCIAL	10																			
N 00/194	A2 POLE METROPOLITAIN TOURISME ET ECONOMIE	15																			
N 00/195	A2 POLE METROPOLITAIN SMT NOUVELLES MOBILITES	11																			
TOTAL DEVELOPPEMENT REGIONAL ET METROPOLITAIN																					
S 01/030	SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE SUD LOIRE REVISION	307																			
S 01/115	SCOT SUD LOIRE - INDICATEURS DE SUIVI EVALUATION	15																			
N 01/117	SCOT MONTS DU LYONNAIS EIE	11																			
S 01/154	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION AMO PLU Intercommunal	236																			
S 01/166	SAINT ETIENNE METROPOLE APPUI CONSEIL DEVELOPPEMENT	16																			
S 01/169	ANNONAY AGGLOMERATION ACCOMPAGNEMENT PLUI	28																			
S 01/174	COPIER AMO PLUI	125																			
S 01/175	REFLEXIONS CONTENU MODERNISE DU PLUI	22																			
S 01/184	SAINT ETIENNE METROPOLE AMO PLUI	541																			
S 01/187	SAINT ETIENNE METROPOLE PATRIMOINE	0																			
N 01/191	SEM PROJET PARTENARIAL D'AMENAGEMENT	18																			
N 01/193	SCHEMA CAMPUS 2025	56																			
N 01/194	FOREZ EST REFLEXION PLUI	9																			
TOTAL PROJET TERRITORIAL																					
851 959 € 1385 29%																					
S 02/007	LA RICAMARIE ACCOMPAGNEMENT REVISION PLAN LOCAL D'URBANISME	13																			
S 02/014	LA TALAUDIERE ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	28																			
S 02/015	VEAUCHE ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME MODIFICATION	4																			
S 02/022	RIVE-DE-GIER - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	13																			
S 02/035	MONTROND LES BAINS ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	10																			
S 02/044	ST JEAN BONNEFONDS - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	16																			
S 02/045	ROCHE LA MOULIERE - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	10																			
S 02/047	VILLARS - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	16																			
S 02/049	SAINT-ETIENNE- ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION TRAME VERTE ET BLEUE	15																			
S 02/050	SAINT-GALMIER - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	11																			
S 02/052	SAINT-CHRISTO-EN-JAREZ - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	16																			

Suite ou Nouv étude	Prog 2019 (financement)	Prog 2019 (jours)	%	E	Etat	SEM	Loire Forez Agglo	Forez Est Agglo	Antinay Rhine Agglo	Copier Agglo	Pôle metrop	SMT	Départ Loire	Scot Loire Centre	Scot Roannais	CC Monts Lyonnais	Ville St Etienne	Communes	Ments PPR	EPORA	EPASE	ADME	Aides de CHU ARS CCL...																				
S 06/080		40																																									
S 06/083		33																																									
S 06/096		20																																									
S 06/098		8																																									
N 06/105		30																																									
S 06/107		3																																									
S 06/108		8																																									
S 06/110		35																																									
N 06/111		15																																									
N 06/112		40																																									
N 06/114		12																																									
TOTAL DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	150 080 €	244	5%																																								
S 07/076		6																																									
S 07/154		23																																									
S 07/155		18																																									
S 07/169		65																																									
S 07/171		16																																									
S 07/178		8																																									
N 07/179		15																																									
N 07/180		20																																									
N 07/183		16																																									
N 07/184		12																																									
N 07/190		10																																									
TOTAL DEPLACEMENTS	128 741 €	209	4%																																								
S 08/080		32																																									
S 08/086		5																																									
TOTAL ENVIRONNEMENT	22 700 €	37	1%																																								
S 09/153		10																																									
S 09/157		80																																									
S 09/158		33																																									
TOTAL FONCIER	75 200 €	122	3%																																								
N 10/029		24																																									
TOTAL EQUIPEMENTS	15 001 €	24	1%																																								
TOTAL GENERAL	2 924 022 €	4755	100%																																								
Ajustements Budget 2019																						-59 153 €	-97																				
PROGRAMME PARTENARIAL FINANCE																						2 864 869 €	4658																				

Observation et animation du partenariat	737 211 €	1199	26%	soide
Etudes	2 127 658 €	3460	74%	
TOTAL	2 864 869 €	4658	100%	



epures
Agence d'urbanisme de la région stéphanoise

46 rue de la télématique
CS 40801
42952 Saint-Etienne cedex 1
tél : 04 77 92 84 00
fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com
web : www.epures.com

Crédit photos : epures sauf mention



www.epures.com



[@epures42](https://www.facebook.com/epures42)



[@epures42](https://twitter.com/epures42)



[epures-agence-urba](https://www.linkedin.com/company/epures-agence-urba)

